

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**RAPPORTEUR : S. PRADIER**

**Délibération n° 2023-033**

**L'an Deux Mille vingt-trois, le lundi 27 février à 18H00,**

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se sont réunis à Bergerac au nombre de 57 puis 58 en vertu de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 21 février 2023.

**PRESIDENCE DE SEANCE** : Monsieur Frédéric DELMARES

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs Jean-Jacques CHAPELLET, Olivier DUPUY, Thierry AUROY-PEYTOU, Daniel RABAT, Alain CASTANG(1), Serge PRADIER, Roland FRAY, Cyril GOUBIE, Fatiha BANCAL, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Jean-Louis DESSALLES, Sébastien BOURDIN, Pascal LIABASTE, René VISENTINI, Arnaud DELAIR, Dominique TREMBLET (remplace Jean-Claude PORTOLAN), Jean-Michel DREUIL, Michelle DORANGE, Michaël DESTOMBES, Pascal PREVOT, Julie TEJERIZO, Fabien RUET, Laurence ROUAN, Jean-Claude BONNAMY, Michel TERREAUX, Jean-Louis INTROVIGNE (remplace Francis BLONDIN), Josiane RECLUS (remplace Lionel FILET), Catherine LAROCHE, Joëlle PARSAT (remplace Jean-Pierre FAURE), Josie BAYLE, Joël KERDRAON, Patrick VERGNOL, Marie-Claire BREMOND (remplace Didier GOUZE), Michel DELFIEUX, Didier CAPURON, Christine FRANÇOIS, Eric PROLA, Philippe PUYPONCHET, Luc MAMMES, Marie-Lise POTRON, Marjorie MOLLETON, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Lionel FREL, Marie-Hélène SCOTTI, Georges BASSI, Anthony CASTAING, Gérald TRAPY, Marion SERRA OGBONNA, Céline BRACCO, Emmanuel GUICHARD, Cédric LOUGRAT, Hélène LEHMANN, Joaquina WEINBERG, Corinne GONDONNEAU, Alain BANQUET, Joëlle ISUS.

**ETAIENT ABSENTS (avec procuration)** :

Jonathan PRIOLEAUD a donné pouvoir à Laurence ROUAN

Pascal DELTEIL a donné pouvoir à Serge PRADIER

Christophe GAUTHIER a donné pouvoir à Sébastien BOURDIN

Jean-François JEANTE a donné pouvoir à Frédéric DELMARES

Christophe DAVID BORDIER a donné pouvoir à Christian BORDENAVE

Florence MALGAT a donné pouvoir à Michaël DESTOMBES

Jacqueline SIMONNET a donné pouvoir à Christine FRANÇOIS

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES:**

Marc LETURGIE, Francis PAPATANASIOS, Stéphane FRADIN, Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphane LE BERRE, Catherine ARNOUILH.

(1) arrivé pendant le vote du dossier n° 1 « Affectation provisoire du résultat 2022 »

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Christine FRANÇOIS

**CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE AUX  
ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES D'ACTIVITE**

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois non permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de régulariser la situation des agents employés sur des emplois non permanents, il y a lieu d'approuver la liste des 28 emplois non permanents nécessaires pour faire face aux

accroissements temporaires d'activité, dans les conditions prévues à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique :

Service	Liste des emplois	Temps de travail	Cadre d'emplois de référence pour la rémunération
Accueils de Loisirs	4 animateurs	Temps non complet	Adjointes d'animation territoriaux
	3 Agents polyvalents	Temps complet / temps non complet	Adjointes techniques territoriaux
Aqualud	1 Agent polyvalent	Temps non complet	Adjointes techniques territoriaux
	2 maîtres-nageurs	Temps complet	Educateurs des APS
Crèches	6 Agents polyvalents	Temps complet / temps non complet	Adjointes techniques territoriaux
	4 Auxiliaires de puériculture	Temps complet / temps non complet	Auxiliaires de puériculture
	1 Educateur de jeunes enfants	Temps complet / temps non complet	Educateurs de Jeunes Enfants
Economie	1 Chargé de mission développement économique local et emploi	Temps complet	Attachés territoriaux
Délégation Générale du Grand Bergeracois	1 animateur coordinateur Fonds Européens	Temps complet	Attachés territoriaux Rédacteurs territoriaux
Politique de la ville	1 Chargé de mission	Temps complet	Rédacteurs territoriaux
Légumerie	1 Responsable de production	Temps non complet	Techniciens territoriaux
Médiathèques	1 Agent polyvalent	Temps non complet	Adjointes administratifs territoriaux
Présidence	1 Conseiller	Temps non complet	Attachés territoriaux
Voirie	1 Responsable du service Domaine public	Temps complet	Ingénieurs territoriaux Techniciens territoriaux

**PROPOSITION :**

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à :

- adopter la création de ces emplois,
- autoriser le Président à procéder aux recrutements et à signer les contrats correspondants.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget, chapitre 012.

**DECISION :**

Adopté par 64 voix pour, 1 non-participation.  
Frédéric DELMARES ne participe pas au vote.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits à Bergerac ce lundi 27 février 2023.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois, à compter des formalités de publication électronique et de transmission en Préfecture.



Le Président du Conseil Communautaire

Frédéric DELMARES